

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 02 JUIN 2008**

**TIRAGE AU SORT POUR LA LISTE PREPARATOIRE DES JURES D'ASSISES**

Le conseil municipal tire au sort 6 noms de personnes figurant sur la liste électorale de la commune (il faut 6 noms pour 2 jurés au final), pour figurer sur la liste préparatoire des jurés d'assises de l'année 2009. Il faut être âgé de 23 ans minimum, en sont dispensées les personnes de plus de 70 ans et celles qui n'ont pas leur résidence dans le département. Ont ainsi été tirés au sort :

Mme MONNET Jocelyne, M JULLIEN Jean-Michel, M BRUYAS Cyrille, Melle LAISSARD Amandine, Mme ANGEL Renée épouse PICARLE, M MEJEAN Jean-Marie

**INDEMNITE DE FONCTION DU MAIRE**

La Trésorerie demande de préciser à partir de quelle date l'indemnité du maire est due, car la délibération fixait la date pour les adjoints mais pas pour le maire : le conseil municipal précise que pour les adjoints il fallait attendre que l'arrêté des délégations de fonctions soit pris et soit applicable (soit le 1er avril) alors que pour le maire il y a lieu de lui verser l'indemnité de fonction dès son élection en qualité de maire (21 mars) donc dès le 22 mars 2008.

**ACTION SOCIALE EN FAVEUR DU PERSONNEL TERRITORIAL**

La loi de février 2007 impose aux collectivités de prévoir des actions dites sociales en faveur du personnel. C'est dans ce cadre que le conseil municipal instaure l'octroi de tickets restaurant d'une valeur de 6 € par jour travaillé, avec 50 % de prise en charge par la collectivité. (budget annuel d'environ 13 000 €+ 400 € de frais d'impression à charge de la commune), avec l'attribution également de chèques-cadeaux (KADEOS) d'une valeur de 50 € pour les événements (naissance d'un enfant, mariage de l'agent, octroi d'une médaille) et de 130 € pour un départ à la retraite. C'est le groupe ACCOR SERVICE qui est retenu comme « fournisseur »

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CANTINE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire fait part d'une demande de subvention complémentaire de la part de la cantine scolaire. Au vu du pré-bilan, prenant en compte l'augmentation de certains produits alimentaires, et du fait de la non réalisation de certaines manifestations de la part des bénévoles telles la paella ou l'opération pizzas, le conseil municipal (moins 3 abstentions –MM MATHIEU, LEFEVER, Mme TRIBOLET) accepte de verser une subvention complémentaire de 1 500 € à la cantine scolaire (en plus des 7000 € votés en début d'année)

**ACCEPTATION RETROCESSION PARCELLE AO 27 appartenant au SIVOM**

M le Maire rappelle que dans le cadre de la dissolution prochaine du SIVOM, son président demande confirmation de l'accord de la commune de St André d'accepter la rétrocession de la parcelle AO 27 d'une superficie de 2432 m<sup>2</sup> par le SIVOM. Considérant que cette parcelle sert de parking au collège et de parking et d'accès à la salle multisport, considérant que la commune a une servitude tous usages sur cette parcelle, le conseil municipal accepte la rétrocession à titre gracieux proposée par le SIVOM et accepte de prendre en charge les frais relatifs à cette rétrocession.

## **DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire précise qu'il est obligatoire d'équiper les déversoirs d'orage (vers le stade et celui vers la station d'épuration) de mesures de débits entrant et sortants – Il est possible d'obtenir une subvention pour ces travaux dont la dévolution se fera par procédure adaptée. Le conseil municipal accepte le projet présenté (estimé à 22 000 €HT) et sollicite du conseil général et de l'agence de l'eau les subventions correspondantes.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Suite à la suppression d'une classe à l'école maternelle, le conseil a décidé de maintenir le poste d'ATSEM et de recruter un agent par voie de mutation ou liste d'aptitude, le contrat de Melle Walroff prenant fin en juillet.

Information est donnée que le conseil devra se réunir avant la fin du mois pour approuver le compte de gestion et le compte administratif 2007. Une date sera certainement imposée pour le vote des délégués du conseil pour le vote aux sénatoriales, le 27 juin. Le conseil municipal aura donc lieu à l'issue de ce vote.

## **TOUR DE TABLE :**

M BORRELLY rend compte des démarches entreprises d'une part pour interdire le stationnement sur au moins un côté de la rue des écoles le dimanche jour de marché, et d'autre part concernant les relevés de vitesse enregistrés par le radar mobile.

Il adresse ses félicitations à David JULIAT champion de France de trampoline.

Il fait part des remerciements qu'il reçoit pour le site Internet de la Mairie

M PETIT rend compte de la lère réunion de la commission « environnement » : il devient urgent de refaire de l'information sur le TRI SELECTIF (sacs jaunes/sacs noirs), voir pour insérer une information dans le journal municipal, tri et compost à envisager, intervention dans les écoles par le biais de la communauté de communes peut-être, pour sensibiliser les enfants – prochaine caractérisation le 4 juin à 14 H à Décines

Mme TOMATIS transmet des demandes de parents pour qu'une personne aide les enfants à traverser au niveau des feux.

M LEFEVER donne connaissance de la création d'une plateforme d'initiative locale dans le cadre de la communauté de communes dont le but est d'aider à la création d'entreprises par l'octroi de prêts d'honneur par exemple.